

ÉPILOGUE

La révélation inattendue de M. Coloner avait produit dans le cabinet du juge d'instruction l'effet d'un véritable coup de foudre... Samuel et Burke, atterrés, avaient poussé un cri de terreur involontaire, et cherché instinctivement une issue pour fuir, mais sur un signe du magistrat, les gardiens s'étaient mis devant et leur avaient fermé tout passage. Thomas était pétrifié. Il était tombé à genoux, et il y restait immobile, comme en extase, les yeux au ciel, remerciant intérieurement la destinée qui avait eu enfin pitié de lui.

Le juge d'instruction n'avait pas été maître non plus de sa stupéfaction. Il s'était dressé sur son siège, et, il regardait alternativement, avec des yeux effarés, les trois hommes qu'il avait devant lui.

Il comprenait tout maintenant.

C'était un drame intime, un drame de famille terrible qui se dénouait devant lui, et de la façon la plus imprévue.

Il était loin des trois mille francs volés, d'Armand Rivière et de son amie.

Il voyait clair dans cette trame.

Thomas n'avait pas encore pu retrouver la voix, tellement la joie le suffoquait.

Quand il put parler enfin, il se dirigea vers son sauveur.

— Oh ! monsieur, s'écria-t-il, soyez béni mille fois... Vous me croyez donc, vous?... Vous me ferez rendre justice, ainsi qu'à ces enfants.

L'Anglais le regarda.

— Quels enfants ?

Alors Thomas Moore raconta l'histoire...

— Ils ne sont pas coupables, ajouta-t-il. C'était pour moi, pour me délivrer...

— C'est donc là le secret, dit le magistrat, qu'ils n'avaient pas voulu me révéler?...

— Ils se seraient fait condamner tous les deux plutôt que de me perdre !

Le juge d'instruction frappa sur son timbre.

— Qu'on m'amène, commanda-t-il, les deux prévenus.

Quelques secondes de silence se passèrent, puis Lili et Armand furent introduits.

A l'aspect de tout le monde qui encombra le cabinet du juge, ils eurent un mouvement de frayeur ; puis Lili, apercevant son père, poussa un cri...

Et elle chancela.

— Lui ! murmura-t-elle. Ah ! mon Dieu !

Thomas se précipita et la reçut dans ses bras.

— Tout est découvert, murmura-t-il... Je suis sauvé...

La jeune fille le regarda, les yeux baignés de larmes douces.

— Sauvé ? bégaya-t-elle.

— Sauvé, je suis libre...

— Et nous ne serons plus séparés ?

— Et nous ne serons plus séparés...

La pauvre enfant chancelait.

Puis tout à coup un nom sortit de ses lèvres.

— Armand !...

Et se tournant vers son père :

— Oui, oui, et c'était pour vous délivrer que j'avais quitté ma retraite. Le ciel m'en a récompensé ! M. le juge d'instruction, qui sait tout maintenant, aura de l'indulgence.

— Malheureusement, fit le magistrat, une plainte a été portée...

Samuel Moore, qui, depuis un moment, faisait des efforts violents pour dompter l'émotion qui le gagnait, se leva...

— Cette plainte, dit-il, je la retire !... D'ailleurs, tous mes biens appartiennent à mon frère maintenant. La part qui me revenait était dévorée depuis longtemps, quand poussé par les mauvais conseils d'une femme qui m'a perdu, je me suis rendu coupable d'un crime qu'une vie entière de douleurs n'expierait pas. Tout est à mon frère. Je le prie seulement d'avoir pitié de moi ! J'ai été un misérable, un infâme !

Il éclata en sanglots...

Thomas touché, allait lui tendre la main, quand M. Coloner se mit entre eux.

— C'est à la justice anglaise que ces hommes appartiennent... C'est elle qui décidera de leur sort ! La femme qui a été la complice, l'instigatrice plutôt, de tous ces forfaits, n'échappera pas non plus au châtement qui lui est dû, car je vais prendre des mesures pour la faire arrêter, et je prierai M. le juge de vouloir bien me faire prêter main-forte par ses agents.

Et il s'éloigna, emmenant avec lui Samuel et Burke, enchaînés et entourés de gardiens.

Après le départ du secrétaire d'ambassade, le juge d'instruction, se tournant vers Armand, lui dit d'un ton solennel :

— Monsieur Armand Rivière, vous êtes libre !

Le jeune homme poussa un cri de joie et courut à Lili, incapable de prononcer une parole.

La jeune fille lui ouvrit les bras, et Thomas, les pressant tous les deux sur son cœur, s'écria, tout inondé de larmes de joie, tout secoué d'émotion et de bonheur :

— Mes enfants, mes chers enfants !

Le mariage de M. Armand Rivière et de M^{lle} Louise Moore eut lieu trois mois environ après ces événements, à la Madeleine, au milieu d'une affluence considérable...

Samuel Moore était mort de chagrin dans sa prison.

Quant au docteur Burke, tous ces événements avaient troublé sa raison.

On avait dû le faire enfermer dans l'établissement de santé qu'il avait longtemps dirigé et où il avait pris la place de l'infortuné Thomas Moore.

Celui-ci, qui a cédé la maison de banque de la rue de la Paix, vit maintenant heureux avec ses enfants.

Il s'est fait construire un petit hôtel, et M. et M^{me} Bourgeois sont devenus ses concierges. Rien n'est oublié pour récompenser le dévouement que ces braves gens ont eu pour sa fille et pour lui.

Thomas Moore a fait élever à la mémoire de la mère de Louise, au cimetière de Passy, un monument splendide, où il vient s'agenouiller presque tous les jours.